

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs

Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

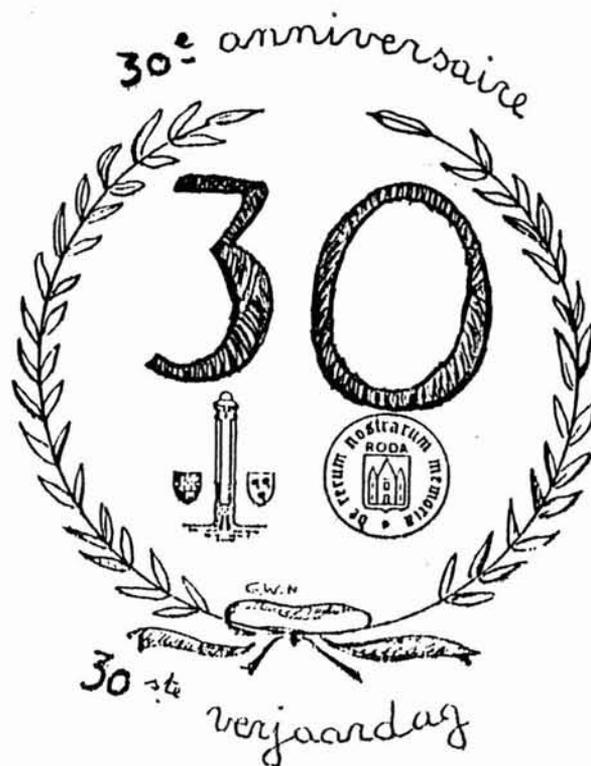


# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre – September 1996

162





# Les barbus d'Uccle (v)

par Jean Lowies

## L'année 1911

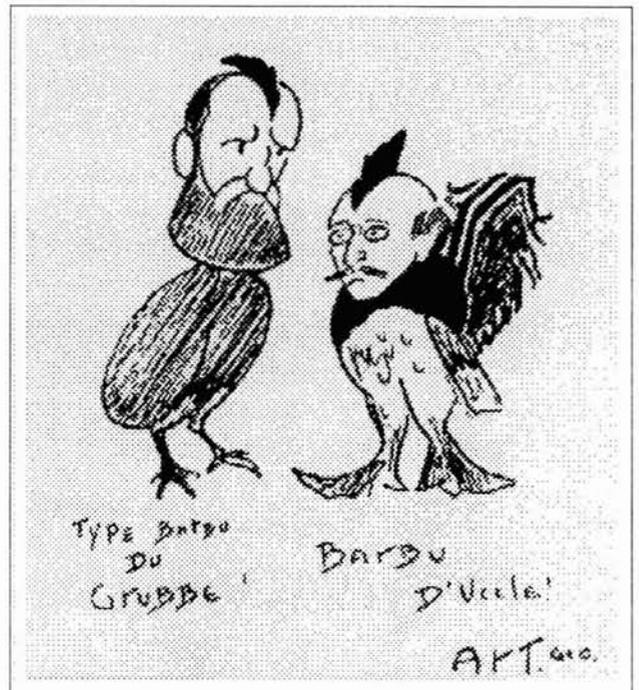
**M**ichel Van Gelder a donc repris la direction du Club avec l'efficacité et l'énergie qu'on lui reconnaît. Les conférences hebdomadaires du samedi à 16H30 reprennent au local du Club situé pour lors au *Café de la Terrasse*, 233 Boulevard du Hainaut à Bruxelles.

Les conférenciers sont tous des juges avicoles spécialisés en Barbus. L'exposition annuelle organisée à Bruxelles par *Les aviculteurs belges* du 25 au 28 février 1911 est sans conteste la plus importante de l'année et du pays. C'est encore une fois un grand succès pour le CABN.

Michel Van Gelder peut maintenant songer à mettre à exécution son grand projet: la participation à la plus grande exposition qui soit, celle du *Crystal Palace* à Londres!

La décision est prise à l'Assemblée générale du 11 juillet. Contact avait été pris auparavant avec le D<sup>r</sup> Doyen de l'Institut Pasteur de Paris pour qu'il vienne donner une conférence sur la vaccination au local du Club situé désormais au *Diable au corps* Rue aux Choux n°12. On avait même pris date pour le 18 novembre. Malheureusement l'exposition londonienne se tient du 14 au 16

novembre. On postposa donc l'invitation au 12 décembre, un mois après Londres. Pour l'occasion on invitera non seulement les membres mais aussi les comités de tous les clubs avicoles du pays. Et c'est l'hôtel Ravenstein qui accueillera l'événement. Il



Deux amateurs de barbus nains

est décidé aussi que les coupes offertes aux lauréats des prochaines expositions seront en cristal gravé aux armoiries du club d'après le dessin de René Delin. Le pied sera en argent. Elles seront fournies par l'orfèvre Otto Wiskemann...

## La taxation des concours de chants

Son entrée en vigueur étant prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1912, la province de Liège décide une taxe de 100F qui frapperait les concours de chants qui se tiennent tout

autre jour que le dimanche. Le défaut de déclaration en la matière et le refus de se soumettre aux vérifications des agents sont passibles d'une amende supplémen-

taire de 100F et d'un emprisonnement d'un à huit jours. Une peine d'emprisonnement de huit jours est prévue en cas de récidive.

La province comptait 342 communes. Des concours de chants de coqs étaient organisés dans 212 d'entre elles, dans 184

les concours n'ont lieu que le dimanche. Dans 28 ils ont lieu deux ou plusieurs fois par semaine. Les raisons invoquées furent que les concours se tiennent dans les cafés et que des abus de boisson et des paris sont signalés.

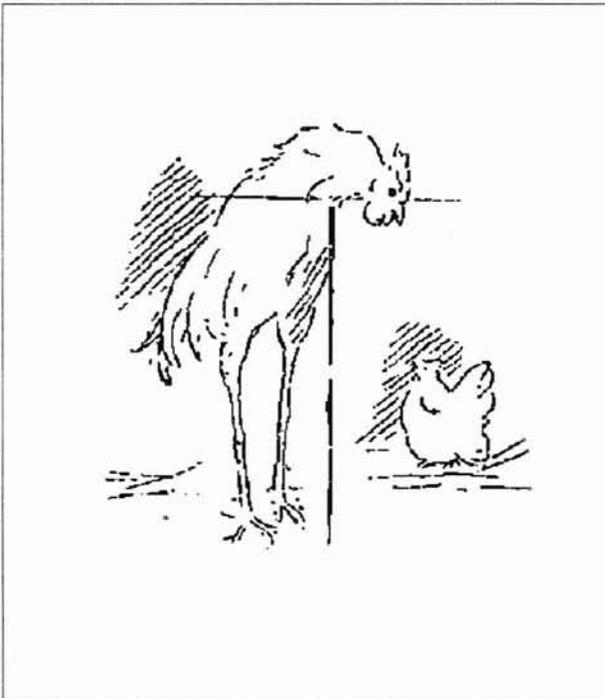
Louis Vander Snickt proteste!

---

## Concours de chants de coqs

---

“Il y a six ans M. Michel Van Gelder, président du Club avicole du Barbu nain, et son secrétaire, votre serviteur, sollicitaient du Conseil provincial du Brabant, un subside de 1000 francs en faveur des concours de chants de coqs, parce que ces inoffensifs concours remplacent avantageusement les cruels combats de coqs et que les concours de chant s'organisant



*Scène d'exposition*

généralement devant la maison de l'un ou l'autre éleveur, tiennent par ce fait les concurrents éloignés des cabarets. Les coqs de race naine et les barbues spécialement possédant plus de vitalité que les grands, ayant le chant plus bref que ceux d'autres races, conviennent mieux que les autres à ces sortes de concours. Le déve-

loppement de l'aptitude au chant chez le coquelet correspond à l'aptitude à la ponte chez la poulette. Il en est résulté que grâce aux concours de chant la petite poule barbue est redevenue la meilleure pondeuse connue, proportionnellement à son poids et à sa taille. La grande vogue acquise depuis six ans par les concours de chants de petits coqs a eu pour effet de faire élever annuellement par les ouvriers dans leurs habitations ouvrières mille poulettes naines là où il s'en élevait une seule y a six ans. En d'autres termes, le Club avicole du Barbu nain a contribué à faire produire annuellement cent cinquante mille fois plus de petits œufs qu'il y a six ans.

Supposons qu'alors il y eût dans le pays mille poules naines, pondant chacune cent œufs par an. Aujourd'hui il y en a certainement cent mille. Celles des races capables de concourir pour le chant des coqs donnent cent cinquante œufs. Soyons modestes: ne leur en accordons que cent en moyenne. Depuis six ans, grâce aux concours de chants de coqs, il y aurait donc une augmentation annuelle dans la production des petits œufs de 10 millions d'œufs. Un œuf ordinaire vaut 10 centimes, trois œufs de barbues naines valent deux œufs ordinaires. En évaluant les œufs des barbues naines qu'à 6 centimes pièce, le Club aurait provoqué en moins de six ans une augmentation annuelle de 600.000 francs de petits œufs consommés sur place par les enfants des ouvriers et les ouvriers eux-mêmes.”

## Méthode d'élevage

Toujours dans *Chasse et Pêche*, Louis Vander Snickt raconte ses souvenirs. Ils donnent un éclairage décisif, d'une part sur l'origine du Barbu d'Uccle, sujet à controverse, on le verra plus tard, et d'autre part, sur la méthode d'élevage de Michel Van Gelder, qui était, faut-il le dire, également une innovation.

“Michel Van Gelder était novice; c'était là sa grande force, car n'étant pas arrêté par des idées préconçues, la routine ou le mauvais exemple, il pouvait de prime abord comprendre et appliquer la science nouvelle.

Michel Van Gelder après avoir assemblé une collection de tous les sujets épars encore trouvables en France, en Angleterre et en Allemagne, exécute ce tour de force consistant à élever 1000 poussins de Barbus d'Anvers et d'Uccle tous bagués et numérotés le lendemain même de leur éclosion. Chaque sujet, chaque numéro indiquant le nom du père et de la mère grâce à l'emploi général des *trapnests*<sup>1</sup> reçoit un nom propre et est inscrit sous ce nom ou avec ce numéro, directement au *stud book*.<sup>2</sup>

Ce procédé a permis de baser l'élevage d'Uccle beaucoup plus sur les indications du livre des origines que sur l'apparence extérieure des sujets et le verdict des juges aux expositions. L'avènement du *Chart-Felch* c'est-à-dire d'un plan d'élevage consanguin nettement déterminé par lequel il devient possible de fixer une variété en 4 années a correspondu à peu près avec la

fondation du club. Son Président et les membres les plus assidus de son entourage ne se sont pas fait faute d'en faire l'application et en ont obtenu des résultats merveilleux.

Le 2<sup>e</sup> congrès de Reading<sup>3</sup> avait surtout à son ordre du jour la discussion des principes de la loi de Mendel que le club n'a cessé d'étudier et d'appliquer depuis sa fondation. Dans cette voie, il est arrivé à



des résultats que nous n'hésitons pas à avouer inespérés et qui continuent à s'accroître tous les jours. Ces résultats sont manifestes au château de Zeecrabbe.”

Autre innovation capitale pour l'époque: la nourriture.

1 Littéralement, trapnest signifie nid-trappe. Il s'agit d'une case de ponte à laquelle la poule a accès en actionnant un clapet qui ne lui permet cependant pas d'en sortir. Quand elle caquette pour annoncer sa ponte, l'éleveur ne la laissera sortir qu'en prenant note du numéro de sa bague. Il connaît alors la mère du futur poussin. L'œuf est daté et numéroté et le tout est transcrit dans le livre des reproductions. Pour ce qui concerne le géniteur mâle, rappelons qu'un parquet est constitué d'un seul coq, donc connu, et de plusieurs poules.

2 stud book ou livre des reproductions.

3 Congrès d'aviculture en Angleterre



“La nourriture est rationnelle, substituant la nourriture azotée et animale et les légumes aux pâtées tant préconisées auparavant. Après que le CABN se fut formé, qu’il fut parvenu à s’assurer la collaboration des éleveurs amateurs les plus distingués, il prit pour devise: *Humanité, Utilité publique, Sport.*”

L’influence du club se fit sentir spécialement chez la classe ouvrière; les Barbus nains étant de leur nature confiants et familiers, deviennent les amis des enfants qui naturellement les traitent avec



Lucas Canach, *Le festin d'Hérode*

douceur. Les petites poules n’exigent pas d’espace, elles se contentent d’une caisse comme poulailler.<sup>4</sup> La mère de famille s’y intéresse parce qu’elle récolte les petits œufs qui font la joie des enfants et les nourrit richement. Le père va porter les petits coqs au concours de chants dont la vogue va toujours croissant et commence à se détourner de l’intérêt pour les barbares combats de coqs.

Le club a beaucoup mérité de la Belgique pour la vulgarisation de la race naine barbue, race exquise et éminemment utile, qui rend à la fois d’éminents services à la classe ouvrière et aux exposants amateurs du beau et du luxe.”

“... Une visite à l’élevage des barbus nains de Michel Van Gelder est toute une révélation pour les étrangers envoyés en Belgique pour y étudier l’élevage industriel<sup>5</sup> dont la réputation vient de faire le tour du monde.

Michel Van Gelder, tout aviculteur novice qu’il était il y a 6 ans, est parvenu à se créer une collection unique de toutes les variétés de Barbus d’Anvers et d’Uccle, connues et inconnues.

Nous avons eu l’honneur et le très grand plaisir de faire visite à Michel Van Gelder tour à tour avec Mr Lewer-Comyns du *Feathered World* de Londres, Mr Edward Brown, Mr Franck Sewell, le grand artiste américain du

4 Affirmation un peu trop simpliste...

5 Que dirait Louis Vander Snickt des élevages industriels concentrationnaires d’aujourd’hui ?

*Reliable Poultry journal*, Mr Raymond Pearl, professeur de biologie à la station expérimentale de l'État du Maine, Mr A.

Beeck, de l'université de Halle sur Saale, le Rév. Lewis Jones, secrétaire du Campine Club anglais..."

## Poule de luxe et poule d'utilité

Dans sa chronique hebdomadaire, Louis Vander Snickt relate une discussion animée qui eut lieu à une réunion du samedi du CABN. Il s'agissait de la couleur des pattes de nos naines. Seraient-elles bleues ou blanches ? En fait, la réponse est bleu mais l'assemblée est divisée et la réunion se termine par un vote équilibré. Dans son argumentation, Louis Vander Snickt nous révèle encore quelques éléments intéressants concernant Michel Van Gelder. "Chacun a son dada; le sien est de collectionner les chefs d'œuvre de peinture des maîtres anciens, d'étudier l'harmonie des couleurs. Il est reconnu dans le monde comme un des grands experts en cette matière. Il a donc qualité pour parler au nom de l'esthétique."

... "Voici d'ailleurs les résultats que le Président Van Gelder compte obtenir pour son CABN. Nous copions textuellement: L'épanouissement de la beauté des formes et de la richesse de la couleur dans un milieu de fleurs et de pavillons rustiques aux couleurs chatoyantes. L'élevage ainsi compris est l'ornement complémentaire et harmonieux d'un parc auquel il ajoute l'élément nécessaire en y apportant la note de vie essentielle. Michel Van Gelder est sans conteste le créateur du Barbu d'Anvers blanc... Il est reconnu en Angleterre et en Amérique comme l'éleveur qui a fait faire, en le moins de temps, le plus de progrès à la science de la production des couleurs. D'après Michel Van Gelder la fixation des couleurs nouvelles, ou plutôt l'exhumation des couleurs anciennes, n'est rien, comparée à l'obtention de la forme typique."

En fait, cette dernière affirmation montre bien que, tout novice qu'il fut, Michel Van Gelder avait un regard intelligent sur la problématique des caractères visibles de ses sujets. Ce qu'il soupçonne là, ce sont les interrelations subtiles entre le *génotype* (l'ensemble des gènes qui conditionnent la transmission des caractères héréditaires) et le *phénotype* (l'ensemble des caractères qui se manifestent visiblement). Quand on saura que ces deux termes, génotype et phénotype, furent créés en 1937 on ne se hasardera pas trop en affirmant que sa réflexion avait un quart de siècle d'avance...

Louis Vander Snickt termine son article dans la sagesse: "Si la poule Barbue naine est une poule de luxe pour les châteaux, elle est aussi poule d'utilité dans la maison de l'ouvrier."

(à suivre)





# Glané dans nos archives: chemins et chaussées (III)

---

communiqué par Henri de Pinchart

Nous publions ici une nouvelle série de références  
d'archives ayant trait aux chemins et chaussées  
d'Uccle.

Une première série de références a été publiée  
dans le n°120 de mars 1988 une seconde  
dans le n°141 de mai 1992.

---

## Le péage de Stalle

---

L'usage du chemin menant de Stalle vers Bruxelles (rue Gatti de Gamond) était soumis à un péage affermé à des concessionnaires.

**Le 8 juillet 1694** Nomination de Pétronelle Herinckx veuve de Marc Vande Kerckhove comme receveur du droit de passage à Stalle. (Chambre des comptes, portefeuille 163.)

---

## Les barrières

---

Les chaussées construites au XVIII<sup>e</sup> siècle et partiellement au XIX<sup>e</sup> siècle étaient

soumises à des péages, perçus en différents lieux munis de barrières.

---

### Barrière de Calevoet (au "Puits" de Calevoet)

---

**Le 23 mai 1738** La Chambre des comptes agréée les comptes de Laurent Van Aesendonck touchant les droits perçus à la barrière de Calevoet, placée près de la chapelle, pour l'année 1736, soit 600 florins. (Chambre des comptes, Avis en finances, registre 573.)

d'Uccle, tenancier de la barrière de Sa Majesté à Uccle d'édifier une petite maison sur trois verges de terre sur l'ancien chemin de Bruxelles à Alseberg. (Chambre des tonlieux registre 222.)

**Le 14 octobre 1741** Le Souverain autorise Laurent Van Haesendonck habitant

N.B. Ceci nous montre qu'après la construction de la chaussée d'Alseberg le vieux chemin fut rapidement abandonné.

---

### Barrière de Vleurgat (La Bascule)

---

**Le 9 juin 1789** Demoiselle Catherine de Wolff, veuve de Philippe Matton,

garde à cheval de Sa Majesté en forêt de Soignes, habitante de Carloo, vend au

Baptiste Jacquemyns époux de Demoiselle Elisabeth Matton, bourgeois de Bruxelles, une maison en pierre avec grange, écurie, basse-cour et jardin d'un

journal, près de la barrière de Vleurgat sous Uccle, le long de la chaussée de Bruxelles à Waterloo. (Chambre des tonlieux registre 230 page 174.)

---

### Barrière de Carloo (Vivier d'Oie)

---

Le 21 septembre 1747 Honorable François Kayaert, tenant la barrière de Carloo, rend à bail pour 9 ans à l'honorable Philippe Matton, garde du Souverain en la

forêt de Soignes, une maison nommée "den Hert" à la Diesdelle sous Carloo, afin d'y installer une boulangerie. (Notariat général du Brabant registre 18469.)

---

### Barrière indéterminée

---

Le 19 décembre 1736 Déclaration de personnes par-devant la Haute cour d'Uccle, touchant les droits de barrière. Comparissent: Wynant Loucx, tenant barrière, âgé de 36 ans; Elisabeth Berckmans son épouse âgée de 27 ans;

André de Beuger, menuisier habitant de Forest âgé de 36 ans; son épouse Jacqueline Vander Veken, âgée de 37 ans; Philippe Hauwaert "bedesetter d'Uccle" âgé de 57 ans. (Procès Ville de Bruxelles, carton 448.)

---

### Servitude de passage

---

Le 3 février 1718 Contestation entre la chambre des comptes et le Sieur Claude François de Humain, vicomte de St Albert touchant la servitude de passage à la Caenstraat, au Neckersgat, territoire moitié Uccle, moitié Stalle. Déclaration de Marie Crockaert, âgée de 70 ans, habitante de Drogenbosch, Jaspar Van Haelen, 36 ans, habitant du même lieu; Philippe Dankaert, 50 ans, habitant de

Drogenbosch; François Crockaert âgé de 66 ans, habitant d'Uccle; Aert Machiels, 60 ans, habitant d'Uccle, Lucas de Pauw 47 ans, habitant d'Uccle et Balthazar Scheers, 42 ans, habitant d'Uccle (Chambre des comptes portefeuille 208.)

Rem.: Il doit s'agir de la Cammestraete ou Camstraete allant de Groelst à Drogenbos (sentier n°66 voir Ucclesia n°152).

---

### Nouvelle drève

---

Le 18 avril 1789 Jean Baptiste Keu, habitant de Carloo rend à bail pour 18 ans au Sieur Pierre Joseph Brassine, habitant de Carloo, une maison nouvellement bâtie à l'angle de la nouvelle drève du baron

de Carloo. (Officiers comptables, supplément, dossier 85.)

Rem.: Il doit s'agir de la "Kasteeldreef" aujourd'hui avenue du Prince de Ligne.

---

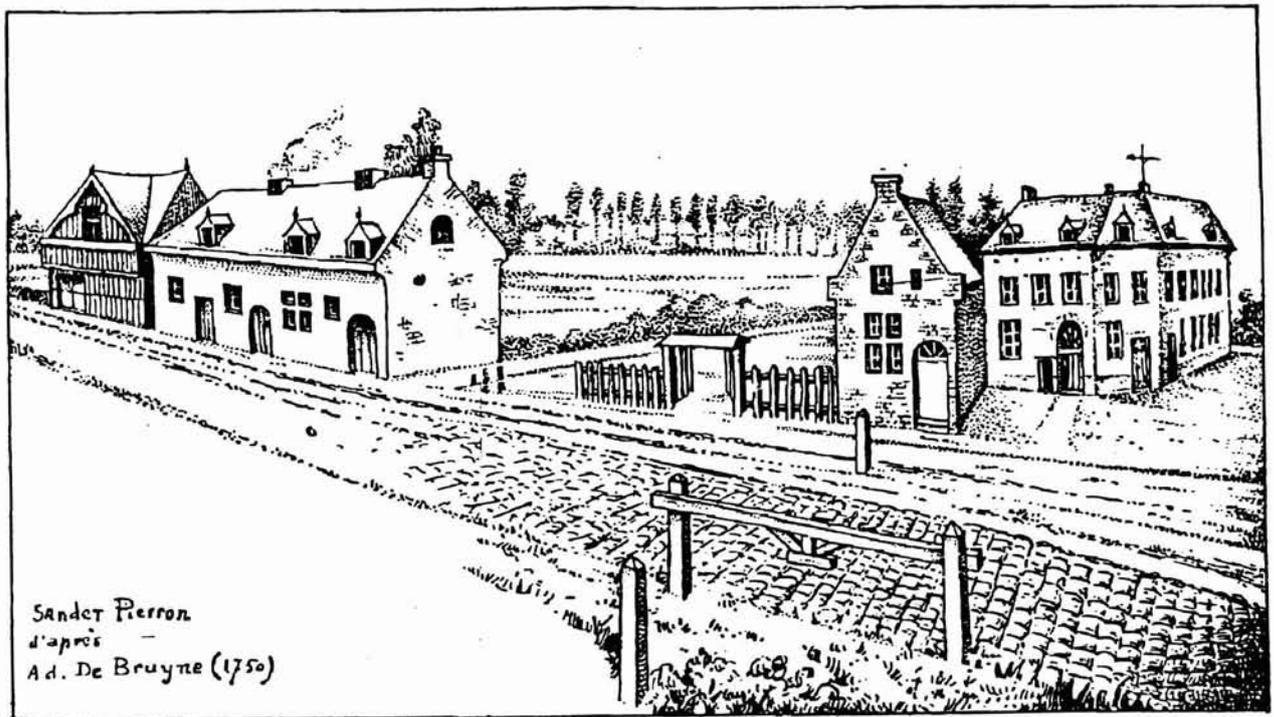
## Chaussée d'Alseberg

---

**Le 26 janvier 1730** Arnould Francken obtient une compensation financière de la Chambre des comptes pour une partie de terrain de sa ferme sous Uccle entre la Valleystraete, venant de Linkebeek et la Houtweg allant de Calevoet à Bruxelles.

Dessin du bien. (Chambre des comptes, portefeuille 229.)

Rem.: Ce texte concerne vraisemblablement les expropriations réalisées pour la construction de la chaussée d'Alseberg.



*La barrière de Vleurgat et la Maison du Roi (Haere Majesteits Barrierehuys) en 1750  
Dessin de Sander Pierron d'après un plan levé par le géomètre-arpenteur A. De Bruyne*



# Allerlei over Ukkel onder het frans bewind

door † Dr Emiel Van der Linden

Wij publiceren hierna een derde tekst  
uit het bulletin "Eigen Schoon en de Brabandeer"  
nrs 1/2 1943 getrokken.

## III - Rond de sluiting der Ukkelse parochiekerk

**Z**oals ik het hier eertijds te kennen gaf (jg. XXI, bl.230) geschiedde dit op 22 November 1798, en moet algemene verbittering verwekt hebben daar, vermoedelijk onder invloed hiervan, de Ukkelse municipale agent Delcor zich, vijf dagen later, reeds genoodzaakt vond het volgende verzoekschrift aan den Bestuurraad van het departement te doen geworden. De omstandigheden waren trouwens zeer benard daar de lichtung voor de krijgsdienst ook opschudding had veroorzaakt.

Den Agent van de gemeynthe van Uccle plaets van 't canton.

Aen de Administrateurs van 't departement der Dyle,

Geve Ue. te kennen dat ingevolge Ue. besluit, de gemeynthe voor hun bidplaets heeft gekozen hun

kercke toebehoorende aen hun gemeynthe, van dat onzen Commissaris Steellemans deselve wilt gesloten houden, seggende dat hy die niet mag laten openen, sonder kennis van Ue. Administrateurs, soo bevinde ick my in gevaer en als vyant van de gemeynthe, die seggen dat aen my soude dephenderen van dese bidplaets te openen, mits die aen de gemeynthe toebehoort als met de penningen uyt de gemeynthe gebouwt.

Soo versoecke Ue. Administrateurs op ontfanck desen meynen, U voorstel te overweghen ende toe te staen dat onze gemeyntekereck sal seffens geopend worden, versoecke Ue. myne versogte permissie te besorgen.

Uccle, 18 frim. 6<sup>e</sup> jaer (27 Nov. 1798).

Groetenissen,

DELCOR.

(Arch. du Dép. de la Dyle Lias 128)



# Hubert Clerx 1851-1903

selon documents communiqués  
par Jacqueline Mertens

**L**a large allée piétonne qui relie la chaussée d'Alsemberg à la rue Zandbeek, à hauteur de l'avenue du Silence a reçu en 1930 le nom de *rue Docteur Hubert Clerx*. L'ouvrage *Découvrez Uccle, ses rues et ses places*<sup>1</sup> nous apprend ce qui suit sur ce dernier:

*"Né à Maastricht le 3.4.1851 de parents belges et décédé à Uccle le 24.10.1903.*

*Il s'établit rue de l'Eglise,<sup>2</sup> 21 à Uccle, venant de Bruxelles. C'était un médecin très populaire qui s'intéressait surtout aux malades pauvres. Il était*

*également membre correspondant de l'hôpital de Forest. Le 11.2.1888 il se maria avec Graty Emilie - Alphonsine - Charlotte - Hortense, née à Ath le 26.8.1863. Sur sa tombe située au cimetière du Dieweg, près de l'entrée (D 1 / 2) se trouve un beau buste".*

M<sup>me</sup> Jacqueline Mertens-Snyers nous a transmis une brochure reprenant les discours prononcés par des amis du Docteur: M. Roose et M. le D<sup>r</sup> Bens, lors de l'inauguration du monument précité. Nous reproduisons ci-après ces documents qui mettent en lumière les hautes qualités du "Médecin des Pauvres".

M<sup>me</sup> Mertens nous donne encore les précisions suivantes:

Hubert Clerx avait fait ses études à l'U.L.B. et s'installe à Uccle en 1878. Tout en pratiquant son art, le D<sup>r</sup> Clerx ne négligeait pas de se tenir au courant des progrès de la science médicale de son temps. Il suivit à Paris les conférences de Pasteur et de Charcot et en tira profit dans l'exercice de sa profession. Il fut décoré en 1900 de la Croix Civique de I<sup>e</sup> classe pour s'être dévoué en donnant des soins à un malade atteint de la rage.

Il fut le médecin d'Adrien Bruneau, fondateur de ce qui devint la *clinique des Deux Alice*, lequel l'honorait de son amitié.



Adrien Bruneau accepta ainsi de lui servir de témoin lors de son mariage avec Emilie Graty, fille du Général Auguste Graty qui fut ministre de la Guerre.<sup>3</sup>

M<sup>me</sup> Mertens ajoute qu'il fréquenta des artistes réputés dont Henri Van de Velde, à qui il commanda son mobilier de bureau, Jacob Smith qu'il soignait gratuitement, Auguste Danse, Paul Dubois qui sculpta le buste qui décore sa tombe et Georges Marlow qui lui succéda.

Il mourut en 1903, *usé par son dévouement*, n'ayant que 53 ans.

Il laissait une veuve et 5 enfants.

1 R. Meurisse et consorts: *Découvrez Uccle, ses rues et ses places* 1986 - p. 55.

2 Aujourd'hui rue Xavier de Bue.

3 Voir aussi: Pol Jacques s.c.j. *Les Deux Alice* Bruxelles 1985 p.47.



# DISCOURS PRONONCÉ

PAR

**M. ROOSE**

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU MONUMENT

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Les amis du D<sup>r</sup> Clerx réunis dans une même pensée de douleur, mûs par un pieux sentiment d'amitié, ont voulu rendre un suprême hommage à celui qui n'est plus, en lui faisant élever le monument, au pied duquel nous nous trouvons en ce moment.

Les circonstances veulent que ce soit moi qui doive retracer la vie de cet homme de bien.

Vous dire, Mesdames, Messieurs combien l'émotion me rend cette tâche pénible, vous fera comprendre la grandeur des sentiments que notre ami Hubert savait faire éclore dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître de près.

Je ne trouve pas d'expression suffisamment forte pour rendre tout ce que nous ressentons pour la mémoire de ce mari prévenant, de ce père idolâtre de ses enfants, de ce camarade dévoué, jusqu'à l'excès, de ce médecin, véritable père de ses malades.

Toujours sur la brèche, n'envisageant la science, que pour autant qu'elle puisse être utile à ses semblables, il se dégageait de tout ce qui pouvait paraître lucre, et le soir après ses journées de travail et de consolation auprès des malades, il étudiait — le mal-





heureux — négligeant sa maladie, pour ne s'occuper que de ses protégés. Je n'oserais dire ses *clients*, ce serait offenser sa mémoire !

Si tous ceux que notre regretté Hubert a aidés, soulagés, consolés, devaient être ici présents, ce champ de repos aurait peine à les contenir, c'est dire combien il a droit à un souvenir ému de bien des personnes.

Il est navrant qu'un homme doué de qualités exceptionnelles, doive être, aussi jeune, ravi à l'amour de sa femme et de ses enfants, à l'affection de ses nombreux amis.

Inclinons-nous devant les lois inébranlables du destin, vivons du souvenir de notre regretté Hubert, et que le culte que nous professons pour sa mémoire soit aussi ancré dans nos cœurs, que sont dures les pierres qui forment le monument que nous remettons aujourd'hui à la famille Clerx.

La voile qui recouvre le buste de notre ami va tomber, admirons ses traits tout empreints de bonté et de douceur — et remercions le sculpteur Paul Dubois, — l'architecte Monsieur Rau, d'avoir par leurs talents, contribué à perpétuer la mémoire de notre regretté Clerx.





# DISCOURS PRONONCÉ

PAR

**M. le D<sup>r</sup> BENS**

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Le hasard des choses me charge de la mission de représenter l'administration communale d'Uccle à la cérémonie d'aujourd'hui. Plus qu'un autre, en ma qualité de médecin, j'ai pu apprécier l'homme. Et alors je me rappelle ses funérailles, il y a près d'un an : Quelle manifestation imposante que ce concours spontané d'une foule profondément émue constituant ainsi le juste tribut de reconnaissance à celui qui s'en allait regretté de tous !

Il fut probe et dévoué, ce fut un vaillant et un bon. Dans la force et la plénitude de son talent, il se dépensa toujours et partout dans son œuvre humanitaire, hélas ! sans compter jamais son effort, et se sentant atteint du terrible mal qui devait le terrasser et le vaincre, il ne voulut point se reposer encore et lutta jusqu'au bout, mourant à la tâche.

Si les pays s'honorent en distinguant leurs grands hommes, les communes ont le devoir de rendre hommage à ceux qui dans une sphère plus modeste ont employé leur cœur, leur activité, leur vie au bien des autres, leur donnant ainsi le meilleur d'eux mêmes. Tel fut le docteur Clerx dont je salue ici la tombe au nom de la commune d'Uccle.



## Mines et industries méconnues à Rhode et environs

par Michel Maziers

**V**oilà un titre qui désarçonnera sans doute la plupart de nos lecteurs: de plus en plus résidentielle depuis un bon siècle, la commune où ils ont choisi de se fixer aurait-elle failli devenir une nouvelle Lorraine ou un nouveau sillon charbonnier, à échelle réduite, bien sûr ?

Oui et non: non parce que cette vocation minière remonte à un passé beaucoup plus lointain que celui des sites évoqués ci-dessus; oui parce qu'elle se renouvela au XIX<sup>e</sup> siècle; mais non en définitive parce qu'elle finit par s'éteindre à la fin de celui-ci.

### L'exploitation ancienne du fer en forêt de Soignes

Le premier historien à s'intéresser à ce sujet fut Alphonse Wauters, archiviste de la Ville de Bruxelles au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il l'aborda dans un court passage de sa monumentale *Histoire des environs de Bruxelles*, dont la première édition parut en 1855. Mais il ne s'attacha qu'à l'exploitation récente, et encore: en quelques lignes et, comme de coutume à l'époque, sans la moindre référence précise ! Pour les périodes antérieures à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se contenta d'inférer de la richesse des scories de métal que *ces richesses minérales doivent avoir été exploitées dans un temps très-ancien*.<sup>1</sup>

Ce sont les frères Auguste et Gérard Vincent qui ont été les premiers, au début de ce siècle, à étudier systématiquement la sidérurgie ancienne en Soignes: étude su-



Bas-fourneau d'époque carolingienne  
(dessin Musée de la Vie Wallonne, Liège)

<sup>1</sup> Alphonse WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, rééd. Culture et Civilisation, 1973, t. 9B, p. 544.

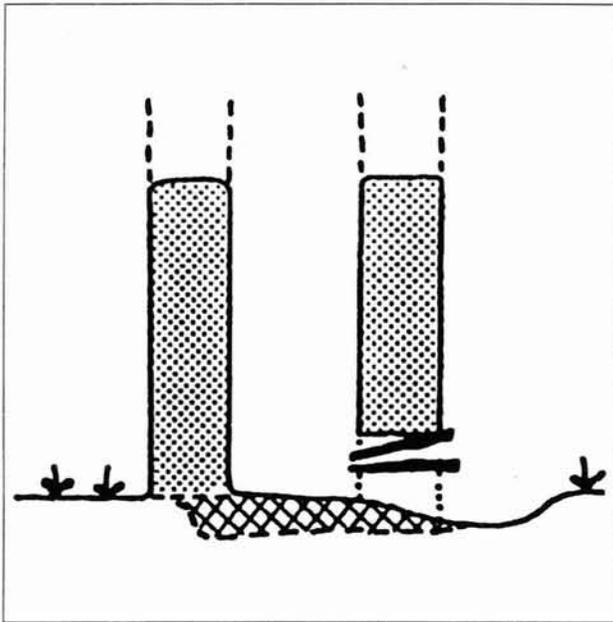


Schéma d'un four à coulée de scories

(H.F. Cleere, *The classification of early iron-smelting furnaces*, dans *The Antiquaries Journal*, n°52)

sidérurgie ancienne en Soignes: étude superficielle dans tous les sens du mot, d'ailleurs, puisqu'ils se sont bornés à repérer l'emplacement des *ateliers sidérurgiques* grâce au relief (monticules de scories) et à la couleur "rouille" du sol. Seul le hasard leur permit d'examiner en profondeur un de ces ateliers: chargés de rectifier le tracé de la chaussée de La Hulpe près de la gare de Groenendael, des terrassiers avaient rencontré une fosse pleine de scories.

Faute d'y avoir trouvé des objets localisables dans le temps, en se référant à leurs homologues trouvés dans des sites dont la chronologie était connue, ils n'avaient pu dater ces ateliers. Les méthodes chimiques (carbone 14, par exemple) aujourd'hui couramment utilisées n'étaient pas encore connues à l'époque.

Les deux frères avaient donc dû se contenter de dresser la carte des sites qu'ils avaient repérés: tous se trouvaient au sud d'une ligne partant de la Petite Espinette et coïncidant ensuite plus ou moins avec les drèves des Bonniers et Hendrickx:

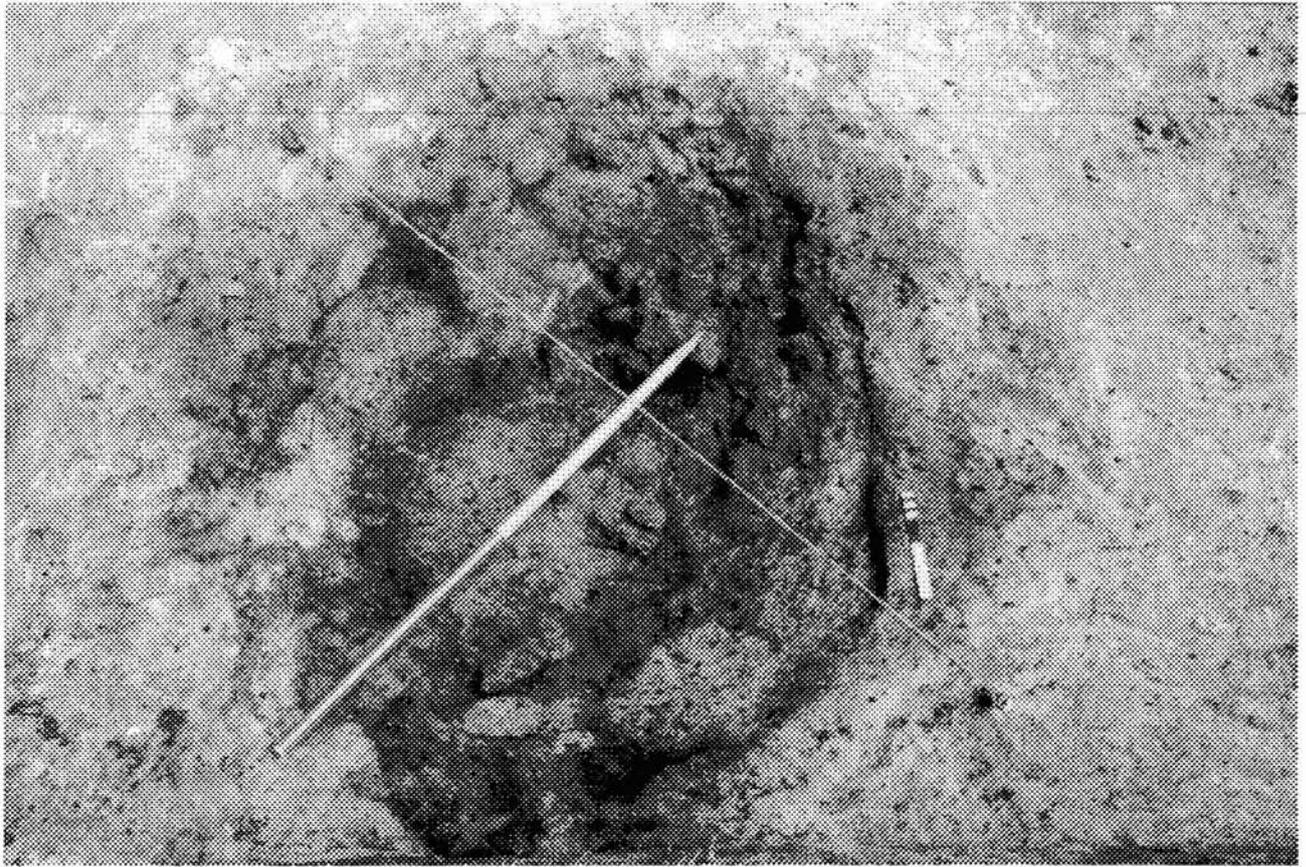
tracé que le hasard de l'histoire fit coïncider au XIX<sup>e</sup> siècle avec la limite communale entre Uccle et Rhode-Saint-Genèse, et donc aujourd'hui avec la limite entre les Régions Bruxelloise et Flamande !

La présence de ces ateliers en forêt n'a rien d'étonnant, au contraire. Ceux qui y travaillaient trouvaient sur place toutes les matières premières nécessaires: le bois, qu'il fallait transformer en charbon de bois pour obtenir (et encore ...) la chaleur suffisant à ramollir le minerai; la limonite, minerai de fer situé en minces couches à faible profondeur dans le sous-sol forestier.

De véritables fouilles ne furent effectuées que par Edmond De Vadder, membre de la Commission des Fouilles de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, avec l'aide de Corneille Collard, chef-fouilleur des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, en juillet 1928, dans l'angle des drèves des Éclaircies et Saint-Corneille. Les neuf ateliers qu'ils examinèrent couvraient chacun un cercle de 5 à 7 mètres de diamètre, recouvert de scories et d'argile rougie au feu sur une trentaine de centimètres d'épaisseur. En dessous avait été creusée une excavation dont la profondeur variait entre 0,25 et 1,20 et le diamètre de 0,95 à 1,60 mètre. Il s'y trouvait de l'argile rougie, des scories comptant encore environ 40% de métal et du fer à l'état métallique.

Les tessons de poterie associés aux scories n'ayant pas suffi à dater ces bas-fourneaux, d'autres furent fouillés en novembre 1930, à 500 mètres environ au nord des précédents. On y trouva des tuiles romaines. Ces ateliers-ci avaient obtenu la réduction complète du minerai, sans doute grâce à des conditions d'aération permettant d'élever la température de

2 Auguste & Gérard VINCENT, *Les anciens ateliers sidérurgiques de la forêt de Soignes*, dans *les Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910, pp. 61-65



*Fosse où s'écoulaient les scories*  
 (photo prise en forêt de Soignes par P. Defosse, 1988)

combustion et à de la terre blanche, probablement réfractaire, dont des traces furent découvertes lors de ces fouilles. Les tuiles découvertes en 1930 et l'imperfection des techniques constatées lors des premières fouilles avaient fait dater les bas-fourneaux examinés en 1928 de l'Âge du Fer et ceux de 1930 de l'époque romaine.<sup>3</sup>

C'est de ces fouilles et de l'écho qu'y fit Sander Pierron que provient l'opinion jusqu'à présent la plus courante selon laquelle ces ateliers sidérurgiques soniens s'étaleraient dans le temps depuis l'Âge du Fer, qui commence chez nous vers 700

avant notre ère, jusqu'à l'époque romaine au moins.<sup>4</sup>

Des fouilles beaucoup plus récentes, menées dans le même secteur que celui exploré par De Vadder et Collard, ont associé le service des fouilles de l'U.L.B. dirigé par le professeur Bonenfant, R. Langohr, professeur de pédologie à l'Université de Gand et R. Geeraerts, géophysicien au Centre de Physique du Globe à Dourbes. L'analyse au carbone 14 a conclu que les trois bas-fourneaux examinés dateraient de l'époque carolingienne, entre les VII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.<sup>5</sup> Sans doute s'agissait-il

3 Selon Sander PIERRON, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, Bruxelles, rééd. Culture et Civilisation, 1973, t. 11, p. 14, le résultat de ces fouilles aurait fait l'objet d'une communication au Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique tenu à Bruxelles en 1935. On ne trouve malheureusement aucune trace de cette communication dans les actes de ce congrès...

4 H. TOEN, *Vestiges de sidérurgie antique en forêt de Soignes*, dans *Traces de l'homme en forêt de Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois-Fontaines, 1983, t. 2, pp. 18-21. François HUBERT, *L'archéologie en forêt de Soignes*, dans le catalogue de l'exposition Europalia-Osterreich *La forêt de Soignes. Art et histoire des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Royale Belge et Conseil de Trois-Fontaines, 1987, pp. 13-18, et particulièrement p. 17.

5 Le résultat de ces fouilles n'a pu encore être publié, mais mon ami Pol Defosse, chef de travaux à l'U.L.B., m'a fait l'amitié d'en publier un résumé dans *Les ressources de la forêt de Soignes à travers les âges*, Bruxelles, Conseil de Trois-Fontaines, 1992, pp.51-54.

d'une activité saisonnière, complémentaire de l'agriculture.

Selon Sander Pierron, qui résume soigneusement les observations des frères Vincent et de De Vadder, le fer sonien a dû être transformé sur place jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, moment où les fourneaux ont dû être déplacés vers les ruisseaux et rivières dotés de moulins susceptibles d'actionner les soufflets. Déduction logique, mais qui ne semble pas confirmée par les faits, sauf erreur ou omission: dans l'histoire des communes entourant la forêt, on ne trouve pas de traces entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle d'extraction en Soignes de minerai qui aurait été transformé en métal sur le bord des cours d'eau traversant ces localités.

Seule exception, – qui confirme la règle ? – la demande du seigneur d'Overijse, Gérard de Hornes, de construire un moulin à affiner le fer du côté de Huldenberg.<sup>6</sup> Le dit seigneur obtint satisfac-

tion le 23 mai 1598, mais nous ne savons s'il réalisa son projet, qui ne prévoyait d'ailleurs pas explicitement l'exploitation du minerai sonien.

Sans doute ne peut-on interpréter le silence de la *Donatio Angelae* en matière d'exploitation sidérurgique comme la preuve que celle-ci aurait cessé avant l'an 1000: rien ne dit que la limonite était exploitée, ni même existait, dans la portion limitée de la forêt à laquelle avaient accès les habitants de Leeuw-Saint-Pierre, seule localité concernée par ce texte citant pour la première fois nommément la forêt de Soignes.

En revanche, l'absence totale de mention relative à l'extraction de minerai dans les *Keurboeken*, codes pénaux forestiers rédigés de la fin du XIV<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, confirme que le minerai n'était plus exploité en forêt à cette époque.

(à suivre)

6 A.G.R., Reg. Chartes 142/2, n. 16 & 17. Cité par le même Sander Pierron, *op. cit.*, t. 11, pp. 13-15. M. ERKENS, *Exploitation du minerai de fer au XIX<sup>e</sup> siècle, dans Les ressources de la forêt de Soignes à travers les âges*, *op. cit.*, p. 55, cite un cas d'exploitation médiévale à La Hulpe.

door Raymond Van Nerom

Wij vervolgen met het afschrijven van de bevolkingsregisters waarvan het eerste gedeelte verscheen in de vorige nummers van Ucclesia.

## Termeulenstraat

### nr. 65

1. **Heymans** Josse, dagloner, 42 jaar, gehuwd.
2. **Vanackem** Jeanne, huisvrouw, 42 jaar, gehuwd, overleden op 02/05/1857.
3. **Heymans** Joseph, z.b., 14 jaar, kind.
4. **Heymans** André, papiermaker, 11 jaar, kind.
5. **Heymans** Pierre, z.b., 9 jaar, kind.
6. **Heymans** André, z.b., 6 jaar, kind.
7. **Heymans** François, z.b., 3 jaar, kind.
8. **Vanackem** Anne Marie, papiermaakster, 21 jaar, ongehuwd.  
Allemaal geboren te Rode.

### nr. 66

1. **Goossens** Josse, landbouwer, geb. 22/11/1818, gehuwd.
2. **Simeons** Anne Marie, huisvrouw, geb. 07/12/1820, gehuwd.  
Allebei geboren te Rode.

### nr. 67

1. **Wets** Barbe, huisvrouw, 64 jaar, weduwe.
2. **Ragoen** Jean, landbouwer, 33 jaar, ongehuwd.
3. **Ragoen** Sébastien, hoefsmid, 28 jaar, gehuwd op 10/06/1857.
4. **Vanderkelen** Jean Baptiste, hoefsmidknecht, 54 jaar, gehuwd.
5. **Gillot** Albert, hoefsmid, geb. 08/04/1833, ongehuwd, afkomstig van Vorst, vertrokken naar Sint-Gillis op 18/03/1856.  
1 à 3 geboren te Rode, 4 te Dworp, 5 te Sint-Pieters-Leeuw.

### nr. 68

1. **Hublou** Marie Anne, huisvrouw, 55 jaar, weduwe, vertrokken naar Brussel op 12/06/1855.
2. **Devaert** Henri, dagloner, 21 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Kortenberg op

01/06/1857 (?).

3. **Devaert** Jeanne Marie, vlasspinster, 26 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Brussel op 06/11/1847.
4. **Devaert** Gillis, papiermaker, 17 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Mont-Saint-Guibert op 11/11/1856.
5. **Devaert** Léonard, papiermaker, 14 jaar, ongehuwd.  
Allemaal geboren te Rode.

### nr. 70

1. **Demunter** Sébastien, dagloner, 68 jaar, gehuwd.
2. **Vankeerberghen** Thérèse, huisvrouw, 69 jaar, gehuwd, overleden op 07/09/1852.
3. **Demunter** Barbe, huisvrouw, 29 jaar, gehuwd.
4. **Demunter** Pierre, dagloner, 23 jaar, gehuwd op 24/08/1853.
5. **Vandergucht** Thérèse, z.b., 3 maanden, kind.
6. **Berckmans** Thérèse, z.b., 8 jaar, kind.
7. **Swaelens** Anne Marie, huisvrouw, geb. 24/06/1829, gehuwd.  
Allemaal geboren te Rode.

### nr. 69

1. **Partous** François, straatkoopman, 39 jaar, gehuwd.
2. **Vandenberghen** Catherine, huisvrouw, 32 jaar, gehuwd.
3. **Partous** Barbe, z.b., 8 jaar, kind.
4. **Partous** Henri, z.b., 6 jaar, kind, overleden op 12/04/1850.
5. **Partous** Pierre, z.b., 4 jaar, kind.
6. **Partous** Elisabeth, z.b., geb. 28/03/1847, overleden op 04/06/1848.
7. **Partous** Grégoire, z.b., geb. 14/03/1849, kind, overleden op 11/06/1849.
8. **Partous** François Ant., z.b., geb. 23/05/1850,

kind.

9. **Partous** Elisabeth, z.b., geb. 26/02/1853, kind.

10. **Partous** Marie, z.b., geb. 24/09/1853, kind. Allemaal geboren te Rode.

#### nr. 71

1. **Demunter** Jean Baptiste, herbergier, 33 jaar, gehuwd.

2. **Duson** Elisabeth, huisvrouw, 36 jaar, gehuwd.

3. **Demunter** Catherine, z.b., 5 jaar, kind.

4. **Demunter** Jean Baptiste, z.b., 3 jaar, kind.

5. **Demunter** Marie Elisabeth, z.b., 1 jaar, kind.

6. **Riquois** Catherine, dienstmeid, 14 jaar, kind.

7. **Demunter** Ferdinand, z.b., geb. 18/10/1847, kind.

8. **Demunter** Félix Alphonse, z.b., geb. 18/10/1847, kind.

9. **Demunter** Marie Catherine, z.b., geb. 07/01/1850, kind.

10. **Demunter** Egide, z.b., geb. 12/03/1853, kind.

11. **Backaert** Pauline, spinster, geb. 29/?/1834, ongehuwd, afkomstig van Poperinge, vertrokken naar Bellingen op 04/06/1857. Allemaal geboren te Rode, behalve 6 te Ukkel en 11 te Poperinge.

#### nr. 72

1. **Heymans** François, papiermaker, 53 jaar, gehuwd.

2. **De Greef** Marie Anne, huisvrouw, 48 jaar, gehuwd.

3. **Heymans** Sébastien, papiermaker, 25 jaar, gehuwd op 06/05/1850.

4. **Heymans** François, landbouwer, 23 jaar, ongehuwd, overleden op 19/10/1848.

5. **Heymans** Pierre, landbouwer, 21 jaar, ongehuwd, overleden op 25/05/1847.

6. **Heymans** Jacques, papiermaker, 18 jaar, ongehuwd.

7. **Heymans** Jean Baptiste, papiermaker, 16 jaar, ongehuwd.

8. **Heymans** Jean, landbouwer, 13 jaar, ongehuwd.

9. **Heymans** Jeanne, z.b., 10 jaar, ongehuwd, overleden op 12/07/1847.

10. **Heymans** Joseph, z.b., 9 jaar, ongehuwd.

11. **Heymans** François, z.b., 6 jaar, ongehuwd, overleden op 12/07/1857.

#### nr. 73

1. **Heymans** Jean Baptiste, papiermaker, 49 jaar, gehuwd.

2. **Vanderelst** Jeanne Marie, huisvrouw, 45 jaar, gehuwd.

3. **Heymans** Marie, papiermaakster, 20 jaar, ongehuwd.

4. **Heymans** Jean Baptiste, papiermaker, 16 jaar, ongehuwd.

5. **Heymans** Marie Anne, papiermaakster, 14 jaar, ongehuwd.

6. **Heymans** Marie, papiermakster, 9 jaar, ongehuwd, overleden op 19/06/1850.

7. **Heymans** Pierre, z.b., 3 jaar, ongehuwd.

8. **Heymans** François, z.b., geb. 07/02/1847, ongehuwd.

Allemaal geboren te Rode, behalve 2 te Alsemberg.